

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 97.020

L'An mil neuf cent quatre vingt dix sept le 27 Mars à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

19 Mars 1997

19 Mars 1997

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, SABATHIER et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE : Monsieur MERLE par Monsieur CAMPAGNE

ETAIT ABSENT : Monsieur POTENNEC

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 31
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Définition du "Projet Local d'Animation Jeunesse et Sports 1997" de la Ville de ROYAN (PLAJS 1997)

VOTE : UNANIMITE

La Ville de ROYAN a déposé, auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, son projet d'animation pour l'exercice 1997.

A ce titre, la Ville peut bénéficier d'une subvention d'un montant de 30.000 Francs, affectés pour 25.000 Francs à la Convention d'Insertion Sociale des Jeunes par le Sport et pour 5.000 Francs au dispositif "ROYAN Vacances Sports Jeunesse".

Il est demandé au Conseil Municipal de préciser les modalités et le montant de l'implication financière de la Ville dans ce dispositif.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur
- APRES en avoir délibéré

D E C I D E

- D'affecter :

- au dispositif d'insertion sociale des jeunes par le sport la somme de 40.000 Francs prévue au Budget Primitif 1997

- à l'animation sportive des vacances, au titre du dispositif "ROYAN Vacances Sports Jeunesse", un crédit de 32.000 Francs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 Avril 1997
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS